



TCSP  
Transport en Commun  
en Site Propre

DOSSIER  
Les enjeux  
Qu'est ce qu'un TCSP ?  
Un tracé qui se dessine...

RÉUNIONS PUBLIQUES  
A partir du 13 Octobre 2008

septembre / octobre 2008

Hors-série

# GRAND Besançon

le magazine d'information de la Communauté d'Agglomération

Un nouveau  
transport en commun  
pour l'Agglomération  
du Grand Besançon



Grand  
Besançon



[www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr)

# Un nouveau transport en commun pour l'Agglomération du Grand Besançon



C'est dans le contexte actuel d'une politique active de développement durable (crise de l'énergie, nécessité de réduire les gaz à effet de serre, pollution...) que les Plans de Déplacements Urbains (PDU) se sont développés en France. Un de leurs principaux objectifs est de réduire la circulation automobile et ses nuisances en développant les modes alternatifs à la voiture (mobilités douces, transport en commun).

L'Agglomération du Grand Besançon s'est depuis longtemps engagée en faveur des autres modes de déplacements et de la qualité des transports en commun. Besançon fut une des premières villes à développer un secteur piétonnier dans les années 70. En 1975, un réseau de bus performant a été mis en place dans la ville de Besançon et depuis 2002, l'Agglomération du Grand Besançon a développé le réseau GINKO sur l'ensemble des 59 communes qui la composent.

Malgré ses excellents résultats (équivalents, voire supérieurs, à ceux d'agglomérations de plus grande taille), le réseau de transport public GINKO atteint ses limites de performance, directement liées à l'augmentation du trafic automobile. En restant confinés dans les encombrements de la circulation, les bus ne permettent plus l'évolution de la fréquence et de la qualité du transport.

Pour maintenir une bonne rapidité et répondre aux engagements de développement durable, la Communauté d'Agglomération et la Ville de Besançon réfléchissent à une solution de déplacements plus ambitieuse :

- passer à un mode de Transport en Commun en Site Propre pour maintenir l'offre actuelle et conquérir une nouvelle clientèle, aujourd'hui utilisatrice de véhicules personnels ;
- ajuster la politique de stationnement en adéquation avec le développement du nouveau transport collectif (parc-relais...) ;
- renforcer le développement des modes doux, principalement du réseau cyclable et piétonnier.

## LES ENJEUX DU TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE

Pour se préparer à répondre à plus de mobilité dans l'avenir, en tenant compte du développement durable, l'Agglomération du Grand Besançon a décliné sa politique de déplacements :

- renforcer l'usage des transports collectifs pour créer un lien social fort et préserver l'environnement
- renforcer l'usage des autres modes alternatifs à la voiture particulière
- favoriser un développement urbain harmonieux en synergie avec le Transport en Commun en Site Propre

## QU'EST-CE QU'UN TCSP ?

Un Transport en Commun en Site Propre (TCSP) est un mode de transport qui circule sur une voie réservée. Les métros et chemins de fer urbains, les tramways sur fer ou pneu, mais aussi les couloirs de bus sont des TCSP. Le Transport en Commun en Site Propre est un mode de transport peu polluant, moins bruyant, moins cher pour l'utilisateur que les véhicules légers.

Mais au-delà d'une simple voie réservée, un projet de TCSP recouvre d'autres enjeux forts :

- faciliter les déplacements en transport public en garantissant la qualité, la régularité et la fréquence
- redéfinir le partage de l'espace public entre les usagers des différents modes de déplacement (vélo, bus, voiture...)
- valoriser et impulser les projets de développement urbain dans l'ensemble de l'agglomération
- soutenir le dynamisme économique de l'agglomération
- gagner du temps pour circuler dans l'agglomération
- faciliter l'accès pour les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, les personnes avec poussette...

## DES AXES FORTS

Ce projet de Transport en Commun en Site Propre est intégré dans le Plan de Déplacements Urbains (PDU) de l'agglomération, en cours de réalisation, et l'Agglomération a réalisé en 2005, en lien avec la Ville de Besançon, une étude d'opportunité et de faisabilité pour la réalisation d'un réseau de Transport en Commun en Site Propre. Cette dernière a mis en évidence quatre axes forts, par lesquels devra passer le Transport en Commun en Site Propre pour répondre au mieux à ses objectifs.

Cette étude prévoyait :

- deux lignes en site propre intégral reliant l'ouest bisontin (Planoise-Hauts du Chazal) à l'est bisontin (Palente-Chalezeule) via le centre-ville et desservant la gare Viotte avec un matériel à forte capacité ;
- des itinéraires de sites propres bus sur les axes Temis-Campus-Vauban et Boulevards nord ;
- une liaison ferroviaire nord (gare Viotte TGV - gare Auxon TGV), dans une seconde phase ;
- une complémentarité avec le réseau de bus GINKO qui sera redéfini en rapport avec le tracé du TCSP.

## UN TRACÉ QUI SE DESSINE...

Pour relier les grands pôles de l'agglomération du Grand Besançon et satisfaire le plus grand nombre d'usagers, les études ont mis en évidence un certain nombre de liaisons fortes.

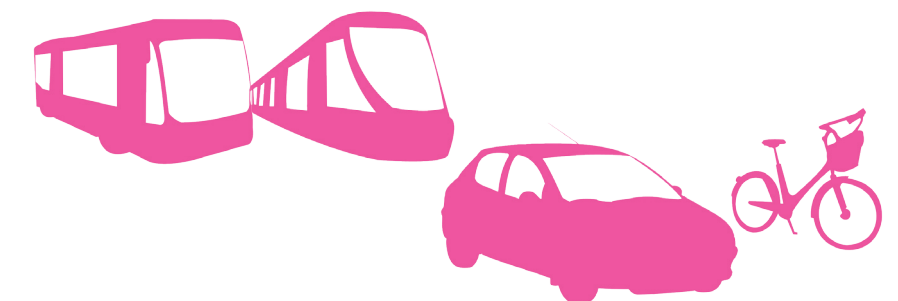
Le projet proposé consiste en une ligne de Transport en Commun en Site Propre d'environ 14 km entre les Hauts de Chazal et la ZAC des Marnières avec une antenne vers la gare Viotte. 28 stations sont envisagées sur cette ligne. Des parcs-relais seront également créés. Le projet se dessine, mais présente encore quelques variantes.

Un Transport en Commun en Site Propre ferroviaire est en cours de travaux entre la gare Viotte TGV et la nouvelle gare Auxon TGV.



## Le saviez-vous ?

Emissions de CO2 par kilomètre parcouru :  
voiture=149g, véhicule à propulsion thermique=80g,  
véhicule à propulsion électrique=20g, vélo=0g.



## LE RÉSEAU GINKO :

### UN RÉSEAU PERFORMANT

Dans l'agglomération du Grand Besançon, 30% des déplacements se font à pied ou à vélo, 12 % en transports collectifs et 58 % en voiture.

- Le réseau de bus GINKO c'est :
- 51.1 kilomètres parcourus/habitant/an
  - 138 voyages/habitant/an
  - 24 millions de voyages annuels

Mais face à la forte pression automobile (hausse de 3% par an du trafic routier), la bonne vitesse moyenne du réseau (17km/h) est tout juste préservée.



## Exposition publique

### La concertation autour du projet

Afin d'enrichir ce projet de Transport en Commun en Site Propre de vos remarques et suggestions et pour vous tenir informés de son actualité (conformément à l'article L300-2 du code de l'urbanisme), l'Agglomération du Grand Besançon engage une phase de **concertation publique préalable**.

Des réunions publiques et une exposition se tiendront durant les mois d'Octobre et de Novembre 2008 dans les principaux secteurs de l'agglomération.

Vous pourrez y donner votre avis et retrouver toute l'information concernant le TCSP.

Le magazine d'information ainsi que le site internet du Grand Besançon rendront compte régulièrement de l'avancée du projet. Lors de chaque réunion, et à proximité des lieux d'exposition, un registre sera ouvert. Chacun pourra y apposer ses remarques et suggestions.

### Le calendrier prévisionnel

Après analyse des différentes remarques et observations, viendront les études détaillées qui détermineront les caractéristiques techniques du projet. **L'enquête publique**, qui suivra cette concertation et qui constitue la phase officielle d'engagement, se tiendra courant 2009 pour une **déclaration d'utilité publique (DUP)** en 2010. Cette dernière marquera le début des travaux pour une mise en service attendue fin d'année 2014.

## Où se renseigner ?

Communauté d'Agglomération  
du Grand Besançon  
La City - 4, rue Gabriel Plançon à Besançon

03 81 65 02 28  
[www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr)

## Votre avis nous intéresse

### 1 réunion générale

**Une réunion publique générale pour l'ensemble des habitants de l'Agglomération**

le **lundi 13 Octobre à 20h30**  
Micropolis Salle 1

### 2 réunions de secteurs

le **vendredi 24 Octobre à 20h30**  
**Communes de l'Agglomération Secteurs Ouest/Nord**  
Maison de l'Industrie  
(TEMIS, à côté du lycée LEDOUX)

### 3 réunions de quartiers

le **mercredi 15 Octobre à 20h30**  
**Planoise et Grette**  
Salle Mandela (Planoise)

le **lundi 20 Octobre à 20h30**  
**Centre Ville**  
Petit Kursaal

le **mercredi 22 Octobre à 20h30**  
**Chaprais/Cras/Palente/Orchamps/Vaites**  
Gymnase Jean Zay  
(Orchamps)

le **lundi 27 Octobre à 20h30**  
**Communes de l'Agglomération Secteurs Sud-Ouest/Est/Plateau**  
Micropolis Salle 2

### Exposition publique

à partir du **mardi 14 Octobre 2008**

- La City - Grand Besançon  
4, rue Gabriel Plançon à Besançon
- Mairie de Besançon
- Galerie commerciale Carrefour Chalezeule
- Mairie de Franois

